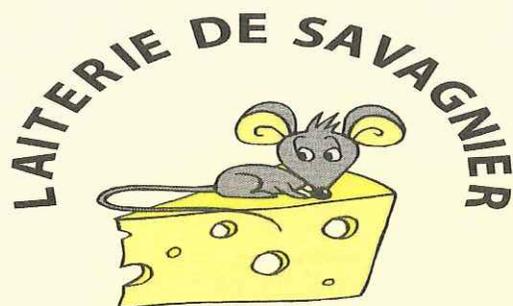


P.P 2067 CHAUMONT



V. Foulon

Tél. 032 853 23 27  
2065 Savagnier

<i>Lundi au vendredi</i>	7h00-12h00 / 17h00-19h00
<i>Samedi</i>	7h00-12h00 / 18h00-19h00
<i>Dimanche</i>	7h30-10h00 / 17h00-19h00



## LE CHAUMONNIER

### MEMENTO

#### PARTICIPATION DU CHŒUR MIXTE DE CHAUMONT

À l'occasion du culte de Noël le  
dimanche 20 décembre 2009  
à 11h15 à la Chapelle



## JOYEUX NOËL ET HEUREUSE ANNÉE 2010

TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE  
PROCHAIN CHAUMONNIER : 20 FÉVRIER 2010

### JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an      4<sup>ème</sup> trimestre 2009      n°123

Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont,      tél. 032/753.64.38  
info@chaumont-neuchatel.com  
www.chaumont-neuchatel.com

Impression : SIP, 2067 Chaumont / matthey-pam@bluewin.ch

## Société d'Intérêt Public de Chaumont Assemblée générale 2009

Le 22 octobre 2009 s'est tenue à la chapelle de Chaumont l'assemblée générale annuelle de la SIP.

La bienvenue a été souhaitée aux 16 personnes ayant répondu à l'invitation de la SIP, puis le rapport du comité a passé en revue les faits qui ont marqué la vie sur notre montagne durant l'année écoulée.

Plusieurs manifestations ont rassemblé et réjoui de nombreux Chaumonniers : La Saint-Nicolas fêtée à La Chomette, le 7 décembre 2008 le concert annuel du Chœur mixte de Chaumont à la Chapelle accompagné de conteuses. Le 10 décembre, l'école a fait son spectacle. Il y eut ensuite la participation du Chœur mixte au culte de Noël du 21 décembre, ainsi qu'à La Chomette à mi-janvier.

En décembre 2008, le comité du 1<sup>er</sup> août a cherché de nouveaux repreneurs et passé la main.

En mars, le chanteur canadien Bérubé a donné deux concerts à La Chomette où des repas-concerts étaient organisés. La coupe des familles Raiffeisen a été remportée par la famille Kipfer de Chaumont. Cette course de ski a eu lieu à la bosse de Tête-de-Ran.

Dès les beaux jours, le Tennis Club de Chaumont a repris possession des courts.

Après interpellation, la commune de Savagnier a rapidement rebouché les trous sur leur tronçon de route qui devenait dangereux.

Le samedi 27 juin 2009, la 6<sup>ème</sup> Fête de Chaumont sur le terrain de foot a ravi bien des nouveaux habitants avec beaucoup d'enfants. Un tournoi de pétanque et des activités pour les petits étaient organisés par le Chœur mixte. Le groupe Epyce a animé la soirée. C'était une belle réussite, nous tenons à remercier toutes les sociétés et personnes dévouées de Chaumont, ainsi que la Ville, qui ont participé à l'organisation de la fête.

Début juillet, le comité de la SIP a écrit un courrier au Conseil Communal de la Ville traitant de différents points d'actualité et interpellant les autorités à propos de leur vision sur l'avenir de Chaumont. A ce jour nous n'avons reçu ni réponse ni accusé de réception.

Par une belle journée et sous une tente bien remplie, le 1<sup>er</sup> août s'est déroulé, organisé par l'ancien comité du "CAC" (Comité du 1<sup>er</sup> Août de Chaumont). Mme Françoise Jeanneret, présidente de la Ville, s'est déplacée à Chaumont pour le discours et la Ville a offert le vin de l'apéro.

Bonne surprise pour les Chaumonniers : la route et les axes secondaires ont été remis en état et sont à nouveau beaucoup plus sûrs.

Le pique-nique annuel du Pré-Girard a également eu lieu cette année.

Pour rappel, notre journal *le Chaumonnier* est ouvert à tout le monde ; si vous avez un message à faire passer, un article ou une petite annonce, n'hésitez pas. Preuve en est cette maman qui cherchait un soutien pour les devoirs de sa fille, une Chaumonnaire qui cherchait une partenaire pour jouer au tennis ou ce jeune qui se propose pour de petits boulots. Tous ont eu des réponses positives.

Un appel aux Chaumonniers pour recruter des forces vives est toujours d'actualité afin que des personnes de la montagne intègrent le comité de la SIP pour que celle-ci puisse continuer de jouer son rôle de médiateur avec les autorités de la Ville.

Lors des nominations statutaires, il a été demandé à l'assemblée de présenter d'autres candidats. Aucune proposition n'ayant été faite, il a été proposé de reconduire le comité dans sa constitution actuelle, ce qui fut accepté avec remerciements.

Après plusieurs questions et remarques qui montrent l'intérêt des personnes présentes pour notre vie locale, la soirée s'est terminée par un moment fort convivial autour d'une verrée préparée par le comité.

Pour le comité, Michel Du Bois

À DONNER

Lit enfant à barreaux, dimension 140 cm x 70 cm. Literie comprise.

Fam. Matthey, chemin de la Torrée, tél 032/753 83 48

## CE QUE NOUS RÉSERVENT NOS AUTORITÉS

Nous avons relevé dans le programme politique du Conseil Communal, paru dans le N° 33 de Vivre la ville, les projets suivants concernant Chaumont :

« Politique de l'environnement » :

- faire construire les éoliennes prévues à Chaumont par VITEOS.
- étudier l'implantation d'un camping de passage dans la zone d'utilité publique de Chaumont, en vue d'y développer le tourisme vert.

« Entretien du patrimoine (bâti et non bâti) » :

- valoriser la zone d'utilité publique à Chaumont.

Peut-être serons-nous consultés ? . ....

Comité SIP



**TUI** Agence de voyages

**Vos vacances,  
on y travaille!**

Réservations et conseils auprès de :  
TUI Agence de Voyages  
5, rue de la Treille  
2000 Neuchâtel  
Tél. 032 723 80 60  
www.TUIneuchatel.ch

World of TUI

## Eoliennes, une nouvelle bataille se profile

L'Etat a décidé en septembre dernier, c'est non. Il ne veut pas défigurer le paysage de la première crête du Jura avec des éoliennes. Chaumont ne doit donc pas recevoir d'éoliennes, un point c'est tout. L'Etat a choisi six zones propices sur les lignes arrière, à savoir La Montagne de Buttes, La Charbonnière, Le Crêt-Meuron, le Communal de La Sagne, La Vue des Alpes et La Joux-du-Plâne. Voilà qui satisfait évidemment les opposants à la construction d'éoliennes sur Chaumont. Rappelons, une fois encore que ces opposants ne sont pas contre l'énergie renouvelable. Comme tout le monde, ils sont inquiets pour l'avenir. Ils acceptent l'énergie sous toutes ses formes, y compris l'éolien. Il faut cependant garder la tête froide et bien réfléchir avant d'agir. Il est parfaitement possible de construire des éoliennes là où elles ne dérangent pas et ne font souffrir personne. Il y a de nombreux endroits où elles seraient bien accueillies, à bonne distance des habitations. A Chaumont, deux éoliennes gigantesques étaient prévues à l'Allée des Tilleuls, à moins de 200 mètres des premières habitations ! Les habitants touchés ont aussi le droit d'être écoutés et d'être compris. Mettons-nous un

instant à leur place. Avec l'éolien, tout est possible. Celui qui veut investir peut le faire intelligemment. On peut, par exemple, miser sur des éoliennes d'autres cantons et même à l'étranger. Dans le Nord de l'Europe, des investisseurs cherchent de l'argent pour construire des champs éoliens en pleine Mer, où les conditions de rendement sont excellentes. L'électricité voyage dans toute l'Europe. A Chaumont, on pensait en avoir terminé avec l'éolien mais voilà, la Ville revient à charge. Elle veut tenter de faire revenir l'Etat sur sa décision. Cette annonce a fait bondir le groupe d'opposition Crêtes et Chaumont qui s'est immédiatement réuni. De nombreux chaumonniers s'appêtent à renforcer le groupe en cas de nécessité. Quelques autres se sont annoncés pour un soutien matériel. Fait très étonnant, la Ville prétend maintenant avoir déplacé le site de Plâne-André vers celui de l'Allée des Tilleuls, plus à l'Est, dans le souci de préserver le paysage ! Là, on ne comprend plus. Cette nouvelle et fausse argumentation fait bondir. Dans le rapport final du Conseil communal, du 8 mars 2004, présenté au Conseil général, en page 22, on trouve exactement cinq mots traitant du sujet, rien de plus. Voici ces cinq mots "Seul l'impact visuel est indéniable" Qu'on ne

viennent donc pas nous dire que la préservation du paysage fut un réel souci dans toute cette étude ! Ajoutons qu'en 2004, on prévoyait des machines de 85 m. à hauteur du rotor. Aujourd'hui, on parle d'engins de 140 mètres. Des simulations photographiques, avec des ballons, ont été faites lors de l'étude. Elles démontraient clairement l'impact paysager.

Malheureusement, ces photographies ne figurent nulle part, pas même dans les 5 plaquettes officielles distribuées au public. Le groupe d'opposition Crêtes et Chaumont reste en état d'alerte. Une bataille se profile probablement à l'horizon.

Pierre Pfund

---

### Une toxine tueuse de chevaux a frappé sur Chaumont

Fin octobre, le ciel nous tombe sur la tête. Nous entrons à l'écurie et nous trouvons notre âne mort au fond de son box. Rien, absolument rien ne laissait supposer cette fin brutale. Le soir précédent, il était en pleine forme, bien qu'âgé. Nous avons conclu à un arrêt cardiaque et l'avons fait incinérer. Trois jours plus tard, comme tous les matins, nous sortons notre cheval, âgé lui aussi, mais en pleine forme. Nous constatons un léger tremblement dans une patte mais vraiment pas de quoi s'inquiéter. Deux heures plus tard, il revient contre la maison. Il se couche puis commence à présenter des problèmes respiratoires. Il tente de se lever à plusieurs reprises mais retombe. La situation devient grave et nous faisons venir le vétérinaire en urgence. Tout s'aggrave de minutes en minutes. Le cheval perd de l'urine et des excréments liquides très foncés, presque noirs. Le vétérinaire arrive rapidement et fait son diagnostic. Pour lui, pas de doute, nos équidés ont tous les deux été atteints par la myoglobininurie atypique. Il n'y a pratiquement aucune chance de sauver le cheval, il faut l'euthanasier. Inutile de prolonger ses souffrances. Moments très douloureux mais, lorsqu'on a des animaux, il faut l'accepter. Lorsqu'il n'y a plus d'espoir, abréger les souffrances d'un animal est un devoir. La myoglobininurie n'est pas une maladie épidémiologique. Elle n'est pas contagieuse. Il ne faut donc pas s'en alarmer outre mesure. On trouve beaucoup de documentation à son sujet. En Suisse, il n'est pas obligatoire d'annoncer les cas, raison pour laquelle il n'y a pas de chiffres précis. C'est en Ecosse que sont apparus les premiers symptômes, il y a une vingtaine d'années. On

a ensuite recensé de nombreux cas dans le Nord de l'Europe puis en France, en Allemagne et en Suisse. Le Jura a été particulièrement frappé cet automne. A Chaumont, on n'avait jamais entendu parler de cela. En principe, les animaux détectent eux-mêmes les aliments nocifs mais pas toujours. La maladie est associée à un germe très agressif produisant des toxines le plus souvent fatales pour les équidés. Le germe semble se développer dans la nature, en conditions climatiques particulières. On pense que l'époque la plus propice est en automne, lorsque les premiers gels arrivent et que l'herbe devient rare. Des cas ont pourtant été recensés tout au début du printemps. Les lisières de forêts et divers végétaux pourraient jouer un rôle, en période de décomposition. La toxine pourrait se développer dans de minuscules champignons ou dans d'autres dérivés de la nature. De nombreuses recherches ont été faites en Europe. Il y a beaucoup de suppositions mais pas vraiment de preuves scientifiques. L'origine réelle de la myoglobininurie reste un peu mystérieuse.

Pierre Pfund

---

Bureau : Trois-Portes 35, Ntel

**R. + F. Götz**

Tél et fax : 032/730 55 25

Atelier : Côte 14, Ntel

**Peinture** Sàrl

e-mail : rfgoetz@net2000.ch

**CHAUMONT**  
ou  
**Les délicieux environs de Neuchâtel**

suite

**LE DÉVELOPPEMENT HÔTELIER**



Pour sa part, le premier Grand Hôtel de Chaumont ne dura même pas un demi-siècle. Un gigantesque incendie le détruisit entièrement le 1<sup>er</sup> février 1909. Mais la vogue de Chaumont était telle, dans ces années de Belle-Epoque qui précédaient une guerre que personne ne prévoyait, que l'on n'hésita pas une seconde à entreprendre sa reconstitution immédiate.

C'est précisément l'époque où le grand littérateur neuchâtelois Philippe Godet écrivait à propos de Chaumont: *"Pour la foule de ceux qui n'ont pas le privilège - si c'en est un - d'y être propriétaire il y a la montagne elle-même, dont l'air, la vue, les chemins ombreux sont à tout le monde; il y a les coins où le muguet fleurit pour qui sait le trouver, comme la poésie; il y a les sous-bois tapissés de mousse où, en août, la chanterelle pique sa note jaune; les châbles pierreux chers aux jeunes grimpeurs, où foisonnent l'épilobe et le lys martagon; puis sur la haute esplanade, s'étendent les pâturages décorés de gentianes, semés de bouquets de noisetiers; les forêts infinies où la promenade est facile et douce, où les vastes ramures des sapins ménagent au rêveur des retraites sombres et fraîches, loin des fâcheux! Mais soudain, quelque échappée s'ouvre sur l'horizon lointain, sur le lac étincelant dans sa glorieuse ceinture de glaciers."*

Comme on le voit, l'argumentaire des promoteurs touristique ne date pas d'aujourd'hui et, si l'on excepte quelques équipements techniques (téléphone,

fax, salles de conférences, équipement audiovisuels) et quelques appoints liés au confort et à la détente (piscine, sauna, tennis, etc...) force et bien de constater que le calme, le grand air, l'espace, la vue et les opportunités de se ressourcer au contact de la nature demeurent un des principaux éléments d'attraction d'une station de villégiature ou de séminaire. Sur ce plan-là, Chaumont a naturellement conservé tous les atouts qui étaient les siens dès les débuts de son développement et tous ses hôtes s'accordent à en reconnaître les avantages et l'exactitude. C'est sans doute la raison pour laquelle ils se pressent de plus en plus nombreux dans les locaux confortables de l'actuel Grand Hôtel qui remplaça à son tour en 1987 le grand Chalet de bois de 1910, dont les qualités d'accueil ne suffisaient plus à satisfaire la demande d'une clientèle moderne. Après une conversion très temporaire en Institut international d'éducation pour jeunes filles, il fallut donc, voici une dizaine d'années, raser ce vieil édifice et lui substituer un confortable établissement moderne.

Mais Chaumont, et on a souvent tendance à l'oublier, c'est aussi une authentique communauté de résidents permanents. Regroupés autour de leur école plus que centenaire (où enseigna durant quelques mois de 1873 un certain Numa Droz qui devait devenir Conseiller fédéral trois ans plus tard puis ultérieurement président de la Confédération suisse) et de leur chapelle à vocation œcuménique, les Chaumonniers présentent un profil bien caractérisé au sein de la population de Neuchâtel. Ils affichent pudiquement une petite touche de distinction sociale dont on ne sait pas trop s'il faut l'attribuer au fait qu'ils vivent en altitude (et plus souvent au soleil que leurs concitoyens citadins) ou au bonheur qu'ils ont de pouvoir se considérer, à juste titre d'ailleurs, comme les héritiers et les continuateurs d'une vieille tradition locale. A l'égard de leurs congénères du bord du lac, ils sont un peu comme les Alpes toisant le Jura mais il ne faut sans doute voir là qu'un aimable et innocent trait de mentalité né de l'habitude de voir les choses de haut.

L'important est que Chaumont soit resté Chaumont et que les joies simples et profondes que l'endroit offre à ses visiteurs conservent encore longtemps cette vérité et cette intensité qui leur sont propres et qui procurent invariablement, à chaque fois qu'on les retrouve, le ravissement de la surprise et de la découverte.

Jean-Pierre Jelmini  
Conservateur du Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel

Neuchâtel le 16 mars 1998

*Ce texte a paru dans une plaquette publicitaire, publiée par l'Hôtel Chaumont et Golf en 1998. Il est repris par Le Chaumonnier avec l'accord de l'auteur, Jean-Pierre Jelmini, historien à Neuchâtel.*

Denise de  
Montmollin  
31.07.1919 –  
10.09.2009



Nous sommes nombreux à être attristés par la mort, à l'âge de 90 ans, de Denise de Montmollin. Son entrain, son esprit d'ouverture, sa gentillesse et son amitié ont conquis les cœurs, ici et ailleurs.

Denise était Chaumonnaire de cœur, grâce à de précieux souvenirs d'enfance et de jeunesse – dont son mariage à la chapelle – et à ses nombreux séjours d'été depuis l'Italie. Aussi c'est à Chaumont qu'elle s'installe définitivement dans les années 1980 au moment de sa retraite comme directrice de la maison de repos suisse de Malnate en Italie.

Elle ne tarde pas à s'intégrer activement dans la communauté de Chaumont, devenant membre du comité paroissial, du chœur mixte, du groupe de visiteurs de la paroisse, en plus de ses engagements dans les institutions sociales et culturelles de Neuchâtel et environs. Elle a l'idée de mettre sur pied un groupe d'une dizaine de Chaumonnaires en quête d'entreprise, qui dorénavant produisent couvertures, bandes, compresses et layettes expédiées régulièrement à des maternités et dispensaires africains.

Son âge avancé et les hivers capricieux de Chaumont l'obligent à quitter la montagne en 2006 pour s'établir à Neuchâtel, ce qui ne l'empêche pas de remonter régulièrement pour assister aux fêtes, aux cultes à la chapelle et – raison prioritaire – pour se procurer du lait chez Marcel Junod, ingrédient indispensable à la confection de ses succulents caramels dont elle a emporté le secret au paradis.

Le charme de Denise restera lié à son souvenir pour tous ceux et celles qui l'ont connue.

Annemarie Morier  
Sept. 2009

## PAROISSE

### CULTES À LA CHAPELLE

*dimanche 20 décembre 2009 à 11h15 avec la participation  
du Chœur mixte de Chaumont  
dimanche 21 février 2010 à 11h15  
dimanche 21 mars 2010 à 11h15*

### CULTES À LA CHOMETTE

*mardi 5 janvier 2010 à 14h30  
mardi 2 février 2010 à 14h30  
mardi 9 mars 2010 à 14h30*

### NOËL

*Veillée de Noël en musique, le 24 décembre 2009 à 18h00 à  
la chapelle de la Maladière*

*Culte de la nuit de Noël le 24 décembre 2009 à 23h00 à la Collégiale et au  
Temple de Serrières*

*25 décembre 2009, culte du matin de Noël au  
Temple de la Coudre à 10h00*

*Dimanche 24 janvier 2010 à 10h00 célébration, office œcuménique de la  
semaine de l'unité pour toute la ville à l'église Notre-Dame (église Rouge)  
à Neuchâtel*

### MESSE À LA COUDRE CHAPELLE SAINT-NORBERT

*Les samedis à 18h00 messe paroissiale*

*Les dimanches à 17h00 messe en latin en rite ancien pour tous les  
catholiques du canton*

### DÉCÈS

*Toute notre sympathie à la famille de Mme Denise de Montmollin*

### NAISSANCE

*Emilien Antoni Furrer, fils de Sandrine et Raymond Furrer  
né le 24 septembre. Félicitations aux parents*